

Association pour la Modernisation de l'Enseignement et Association pour la Défense de la Jeunesse Scolaire

par C. Freinet

Une évolution à laquelle nous avons largement contribué, et dont nous nous réjouissons, vient de se produire et va se développant : Notre mot d'ordre, *25 enfants par classe* se trouve maintenant en gros caractères dans tous les articles traitant du problème scolaire. Il est officiellement admis, mais il reste bien sûr à le faire passer dans les faits.

Le SNI reprend maintenant dans ses revendications l'étude des *conditions de travail des éducateurs* dont nous avons été les premiers à dire l'urgence parce que, tout comme *25 enfants par classe*, elle conditionne la vie même de l'Ecole.

Il y a quatre ans, nous avons lancé en Avignon notre *Association pour la modernisation de l'Enseignement* qui n'a rencontré au début que l'opposition violente ou larvée de ceux mêmes qu'elle devait intéresser au premier chef. Nous aurions voulu susciter et animer, par cette AME un vaste mouvement national qui aurait enfin fait éclater le scandale d'une organisation scolaire et d'une pratique pédagogique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont désuètes et ne sont plus aptes à assurer la formation des hommes de demain. Nous pensions que les associations d'instituteurs s'enga-

geraient à fond dans cette action, que l'Association des Parents d'élèves que nous avons saisie prendrait les initiatives qui s'imposeraient, que des personnalités de tous grades, professeurs, médecins, architectes, administrateurs, se joindraient à nous. Et nous avons organisé à travers la France, et à l'occasion de nos Congrès, des colloques qui préfiguraient quelques éléments de cette indispensable campagne.

Nous comprenons fort bien que les diverses associations mettent une sorte de point d'honneur à ne pas emboîter le pas derrière un mouvement qui, par son dynamisme secoue parfois un peu trop violemment la léthargie des gens en place, et que les personnalités haut placées conservent malgré tout une certaine réticence à collaborer avec une base qui n'a comme seule vertu que d'être la base, celle qui est le plus directement concernée par l'action à mener, mais celle aussi qui est seule en mesure d'assurer le succès de toutes initiatives à intervenir.

Et voilà que brusquement, s'engage résolument dans l'action une Association pour la *Défense de la Jeunesse scolaire* dont le fondateur est M. François Walter, conseiller à la Cour des Comptes, et le président M. Marcel Bataillon, adminis-

trateur du Collège de France qui a lancé un certain nombre de mots d'ordre qui risquent de susciter cet éclatement que nous souhaitons.

M. François Walter a donné quelques-unes de ses idées au Congrès du Manifeste de Lyon et nous lisons son intervention dans le numéro spécial des Cahiers pédagogiques : *Responsabilités actuelles de l'Ecole*, dont nous citons les principaux passages d'autre part.

Nous n'avons encore que des informations fragmentaires, des articles de journaux sur le programme et l'action de cette Ligue. Voici ce que nous écrit à ce sujet un de nos correspondants — non enseignant — Y.M. Daniel de Rouen :

« Je suis d'accord avec ce programme sur bien des points :

— Entrée en classe à 9 h du matin ;
— abolition des sanctions du type *pensum* ;

— abolition des compositions, notes chiffrées et classements. Remplacement de ces procédés par un système de graphiques ;
— abolition effective des devoirs et leçons à la maison ;

— remplacement de « l'étude du soir » par une « classe récréative ou de détente » ;
— sérieux allègement des programmes

notamment en grammaire et dans certains chapitres de l'arithmétique. Moins de notions abstraites pour les jeunes enfants ;

— durée du travail établie en rapport avec l'âge de l'enfant ;

— mi-temps pédagogique : après-midi consacré essentiellement aux activités physiques ;

— priorité pour le cours préparatoire dans une éventuelle réorganisation scolaire ;
— congé le samedi après-midi.

Par contre, je n'hésite pas à formuler quelques critiques :

— Ledit projet se préoccupe seulement (selon l'article du journal) des enfants de 6 à 11 ans. Or, j'estime que, pour être complet, il devrait également se préoccuper

des élèves de 12 à 16 ans. Les plus de 11 ans (notamment les adolescents en pleine crise de puberté) gagneraient, eux aussi, à bénéficier, comme leurs cadets, d'une éventuelle amélioration de la vie scolaire.

— Ce programme ne semble pas mentionner la formation civique des écoliers, la modernisation et l'embellissement des locaux, l'amélioration des cantines et de la médecine scolaire, etc...

— D'après ce projet, les activités physiques instituées l'après-midi ne seraient pas obligatoires, du moins en ce qui concerne les enfants des cours préparatoire et élémentaire : ainsi les parents pourraient garder leurs enfants chez eux tous les après-midi. Il y a là, à mon avis, une erreur :

1°. Parce que, dans l'intérêt de leur santé, tous les enfants devraient bénéficier pleinement des activités physiques offertes dans le cadre de la vie scolaire grâce à la pratique du mi-temps. Beaucoup de familles négligeraient, en effet, ces activités.

2°. Ce ne serait pas un bon service à rendre aux enfants que de les habituer à rester abusivement dans les jupons de leur mère. D'ailleurs, de nombreuses mères travaillent et souhaitent que leurs enfants fréquentent l'Ecole durant les jours ouvrables.

3°. Parce que trop d'enfants risqueraient de se trouver souvent livrés à eux-mêmes, ce qui serait assez dangereux pour eux, surtout en ville.

— Pour compenser les effets du mi-temps et du congé du samedi après-midi, ce projet prévoit la fréquentation de la classe le jeudi matin. A priori, cela ne semble pas illogique. Malheureusement, il y a là un obstacle : beaucoup d'enfants suivent l'instruction religieuse, laquelle a lieu surtout le jeudi matin. L'abolition du congé du jeudi matin obligerait donc les autorités ecclésiastiques à changer complètement leur emploi du temps et certains prêtres profiteraient de cette occasion pour déclencher une nouvelle campagne contre

l'école laïque. Aussi, serait-il préférable d'avoir recours à un autre procédé : on pourrait allonger légèrement vers le soir les quatre journées scolaires normales (lundi, mardi, mercredi, vendredi) et supprimer les temps morts de l'aller et retour de midi entre l'école et la maison, ce qui impliquerait l'obligation pour tous les enfants de prendre leur repas de midi à la cantine scolaire et cela dans de bonnes conditions..

— De plus, je ne considère pas l'éventuelle réalisation du projet susdit comme une fin mais plutôt comme un moyen, le but à atteindre étant, selon moi, le remplacement complet de la pédagogie scolastique par une pédagogie vivante. Certes, un système scolastique débarrassé de ses principaux défauts serait un progrès très appréciable mais il ne faudrait pas en rester là ».

Toujours est-il que cette association nous intéresse au plus haut point. La campagne actuellement menée pour la révision des programmes, primordiale pour le second degré l'est moins pour le premier. Mais par cette brèche nos revendications

sauront s'engouffrer et la résonance de notre Congrès en sera accrue.

Vers le 15 mars nos camarades abonnés à la BEM recevront ma brochure sur *Les Maladies Scolaires*, qui servira de rapport préliminaire au Congrès. Les points qui nous paraissent les plus urgents y seront longuement débattus et notamment : le scolastisme sous toutes ses formes, les phobies diverses et notamment celles suscitées par les grands ensembles, les punitions et, en général, la pédagogie retardataire, la domestication des enfants par l'abolition systématique de toute curiosité et de toute vérité, la dyslexie et le bégaïement.

Nous allons inviter les responsables de *Défense de la Jeunesse scolaire* à participer à notre Congrès d'Annecy afin que soit pleinement répercutée au premier degré, l'action entreprise actuellement au second degré.

Il y a peut-être quelque chose de changé.

C.F.



Dans la Collection

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE MODERNE

Le livre de poche de l'École Moderne

viennent de paraître :

n° 25 - LES INVARIANTS PÉDAGOGIQUES

Code pratique d'École Moderne

par C. Freinet

n° 26 - LES MALADIES SCOLAIRES

par C. Freinet

SOUSCRIPTION ANNUELLE DE 10 F A I.C.E.M. CANNES - CCP 11 45 30 MARSEILLE